



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 22 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juin à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 17  
Pouvoirs : 6  
Absents : 6

Date de la convocation : 15 juin 2021

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, GOLA Odile, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

DESIRE Valérie représentée par L BARBOTTIN  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
CHAPUT Sabrina représentée par O GOLA  
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
MASSONNEAU Bruno représenté par F ROYER  
PIAULET Christine représentée par B SULLI

**ABSENTS :** MUSCAT Yvette, DESIRE Thierry, CHAPUT Clément, GABIGNON Christophe, BEUNEL Philippe, LECOQ Monique

**Secrétaire de séance :** Lydie BARBOTTIN

### DELIBÉRATION N° 97

Rapporteur : Christian MICHAUD

### OBJET : TRANSFORMATION DE POSTE AU 1ER SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal est informé qu'il convient de procéder à une transformation de poste pour un agent de la commune. Cette transformation de poste concerne une augmentation du temps de travail suite à l'attribution de missions supplémentaires.

Il est donc proposé au conseil municipal, la transformation de poste suivante au 1er septembre 2021 :

**-transformer un poste de rédacteur de 32H à 35H.**

---

**VU** la demande formulée par l'agent en date du 23 mars 2021,  
**VU** l'avis favorable de la commission du personnel du 2 juin 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide** de transformer un poste de rédacteur de 32H à 35H à compter du 1er septembre 2021;
- fixe** la liste des postes de la commune conformément au tableau joint ;
- charge** M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

**VOTE**

**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :  
Christian MICHAUD, Maire de Naintré peut certifier,  
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet  
acte,  
le

